



PROFESSION DE FOI CANDIDAT-E ÉLECTION BUREAU NATIONAL DU SEJS

Nom : CRIARD

Prénom : Arnaud

Grade (classe normale, hors classe, classe exceptionnelle) : classe normale

Fonction : chef du SDJES de Côte-d'Or

Motivation pour être élu-e au bureau national/profession de foi :

Trois points que j'estime importants et que je souhaite contribuer à faire progresser au sein du SEJS :

- Contribuer à faire connaître les compétences des IJS et des services au sein de l'éducation nationale, afin d'améliorer leur perception et de mieux répondre aux besoins des agents et du service public. Je reste convaincu que malgré les efforts déjà réalisés par tous, le travail d'acculturation qui a suivi la réforme OTE demande à être poursuivi. Dans quels buts poursuivre ce travail d'acculturation ? Comment s'y prendre ? Avec quels outils ? En terme de partage d'informations, d'échanges de pratiques il reste beaucoup à faire. Quelques exemples : qu'en est-il de la participation ponctuelle des IJS au collège des IEN ? qu'en est-il de la protection des mineurs au sein des DSDEN ? qu'en est-il d'un travail de fond sur la continuité éducative et l'inclusion des enfants en situation de handicap ? Qu'en est-il de la visibilité des services JS, par exemple sur les sites internet ? Des exemples de bonnes pratiques et de réussites menées sur les territoires pourraient contribuer à lever des difficultés pour les collègues et à renforcer le SEJS dans son rôle de force de proposition.
- Contribuer à clarifier le positionnement des services au sein de l'administration. Celui-ci est en effet très complexe. Les chefs de SDJES vont passer sur des postes fonctionnels, mais quel positionnement au sein des DSDEN ? Vis-à-vis-des Préfet ? Les pratiques sur le territoire national sont très variées. Là encore, quelles sont les situations difficiles ? qu'est ce qui fonctionne ?
- Contribuer à défendre et à promouvoir le positionnement statutaire et institutionnel des IJS, ce point s'articule avec les précédents. Le rôle, les responsabilités fortes des IJS, la plus-value des services une fois bien connue doivent pouvoir être valorisés au plan salarial et en terme de positionnement.

Au-delà de ces trois points, je souhaite plus globalement être en capacité d'aider le SEJS et le bureau national dans ses actions.

Bien cordialement

Arnaud CRIARD